



PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2020

Christophe GRASSER, Président de séance, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 20h05, en virtuel (via Zoom). Mot de bienvenue, présentation de l'ordre du jour et des différents membres du CA.

Une soixantaine de membres de l'ASBL sont présents en ligne.

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Bilan des activités
- Partie statutaire de l'AG et présentation des comptes
- Agenda des activités à venir
- Comités
- Questions-réponses

BILAN DES ACTIVITES 2019-2020

L'année scolaire 2019-2020 a été particulière, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

1. Quelles activités ont été organisées pour lever des fonds ?

- Petit-déjeuner de rentrée : Vente de t-shirts et de bonnets de piscine autour d'un moment convivial et de rencontre entre les membres de l'APPE et les parents ;
- Organisation d'un petit-déjeuner commun pour permettre un nouvel aménagement de la cour des maternelles avec du matériel et des jeux ;
- La brocante : au départ, elle avait pour objectif de revendre les vêtements et matériel de ski, mais au fur et à mesure des années elle a évolué vers une vente plus élargie (jouets, vêtements divers, etc.) ;
- Le souper des délégués : les délégués sont un relais essentiel pour l'APPE. Ce dîner est organisé chaque année en début d'année scolaire pour, d'une part, les remercier d'avoir endossé le rôle, et, d'autre part, faire du brainstorming sur des sujets divers. Depuis l'année dernière, le rôle des délégués a évolué suite à la généralisation des groupes WhatsApp et de l'utilisation de Konecto). La disparition des caisses de classe a également créé une nouvelle dynamique. Petit-déjeuner de rentrée (nouvelle activité conviviale, moment de rencontre entre parents qui n'ont plus l'occasion de rentrer dans l'école depuis les travaux)

- Le père Noël et ses lutins, un moment privilégié pour les enfants et le lancement de l'opération Shoe Box en primaire. L'APPE collecte dans des boîtes à chaussures des aliments festifs, prêts à être consommés, accompagnés d'une lettre/de dessins de la classe. Ces boîtes seront distribuées aux plus démunis à l'époque de Noël par l'ASBL Les Samaritains.
- Le Lapin de Pâques, en mode post confinement (en juin) avec la distribution de chocolats « légèrement » fondus et des photos de classe numériques ;
- Soirée Quiz : il s'agit d'une nouvelle activité lancée en 2020 pour aider les parents de 5ème à financer les Classes de neige et pour permettre aux parents de mieux se connaître. Cela partait du constat que les relations entre parents se perdaient (restrictions pour entrer dans l'école depuis 3 ans). Cette année, le quiz aura peut-être lieu de façon virtuelle (la réflexion est en cours).

2. Quels projets sont financés par l'APPE ?

L'APPE finance des projets en fonction des besoins et des demandes reçues. En 2019-2020, l'APPE a financé les projets suivants :

- Projet de bibliothèque pour les maternelles et primaires, prix Versele, livres pour la filière néerlandophone ;
- Pour pallier les conséquences du décret gratuité, l'APPE a participé au financement des Jeunesses Musicales pour les M1, soumis au plafond des 45 euros annuels par enfant. Malheureusement, il n'est pas tenable de continuer à financer ce projet à long-terme ; d'où son arrêt cette année (en accord avec la Direction).
- Des dons divers ont été faits au service d'accueil ;
- L'APPE a financé le lancement de l'application Konecto, ainsi que les frais de fonctionnement des premières années. La commune devrait prendre le relais via un appel d'offre sur le marché (mais ceci prend du temps). Konecto a permis de réduire de façon drastique la quantité de papier distribué et de faire passer les informations de la direction et de l'APPE plus rapidement et efficacement ;
- L'APPE a comme mission de soutenir les familles dans le besoin, par exemple pour que des enfants ne soient pas dans l'impossibilité de partir en classe de neige à cause de soucis financiers de leurs parents. Dans ces cas, la direction avertie peut se tourner vers l'APPE pour que le voyage de l'enfant soit financé, de manière anonyme, en faisant appel au fonds social.

PARTIE STATUTAIRE DE L'AG

1. Présentation et approbation des comptes

- Le total du bilan s'élève à 78.965,20 euros. L'APPE enregistre des produits pour un montant de 14.055,56 euros (principalement générés grâce aux cotisations des membres et aux différentes activités organisées tout au long de l'année scolaire) et des charges pour un montant de 15.494,79 euros (principalement, les financements accordés à l'école). L'exercice est donc en perte de -1.439,23 euros.

- La perte de 1.439,23 euros de l'exercice s'explique par l'annulation des deux plus gros événements de l'année (en termes de bénéfice généré), à savoir la Fête du Printemps et la Fancy Fair. La Fête du Printemps a même généré une légère perte de 57,52 euros car l'APPE a dû rembourser les places (et quand même payer la commission du site de réservation en ligne).
- La créance ouverte de 5.000,46 euros pour les photocopies n'est plus d'actualité car l'école a remboursé sa dette juste après la clôture de l'exercice comptable.
- Le bénéfice de la vente des T-shirts et des bonnets est difficile à établir annuellement car les commandes passées se répercutent sur plusieurs années.

Questions des membres avant l'approbation des comptes :

- Question : Les « nouveaux parents » se demandent pourquoi les actifs de l'APPE sont si élevés.
- Réponse du Trésorier de l'APPE: le PDE avait une piscine auparavant au niveau de la salle de gym, qui a dû être fermée pour des questions de normes. Il y avait un espoir qu'elle puisse être mise aux normes et réutilisable, ce qui aurait été un avantage pour l'école et les enfants. Malheureusement, cela aurait coûté trop cher de la rénover et de la mettre aux normes. Les bénéfices faits par l'APPE pendant plusieurs années ont été mis sur le compte épargne de l'APPE dans le but de les allouer à la rénovation de la piscine, ce qui a fait fortement grimper les actifs financiers de l'association. Deuxièmement, du temps de l'ancien directeur, l'APPE avait demandé à réactiver le fonds social (aides aux familles dans le besoin pour payer les repas chauds, les excursions, etc.). Le directeur n'a jamais fait appel à ce fonds, malgré plusieurs relances de l'APPE. En revanche, il a fait appel à l'APPE pour le financement de tableaux interactifs en primaire et une contribution pour la salle de gymnastique interactive. Depuis le changement de direction en 2019, plusieurs dossiers ont été soumis.
 - Aide à des familles défavorisées. Toutefois, il est important de souligner que l'APPE ne sait pas qui sont les personnes à qui l'aide est destinée ;
 - Achat de matériel de différenciation pédagogique, pour aider les élèves en difficulté. L'importance du financement nécessite de le répartir sur plusieurs exercices.
 - Il y a une volonté de distribuer les bénéfices de façon équitable au fil des années, mais l'APPE ne veut pas donner le signal à l'école ou à la commune que dès qu'il y a un problème, l'APPE est là pour payer ou se substituer à ce qui relève du PO (la Commune).
- Question : L'ancien directeur avait dit que les fonds de l'APPE pourraient être utilisés pour rénover la cour des maternelles. Quelle est la vision de la nouvelle direction ?
- Réponse du Trésorier : Les travaux dans la cour sont au point mort, à cause de travaux plus importants dans l'école (nouvelle aile des maternelles et primaires). Faire des aménagements dans la cour à ce stade serait perdu à cause des travaux. L'APPE a déjà financé plusieurs jeux dans la cour. L'APPE a récemment écrit à la commune pour demande de sécuriser la cour provisoire des maternelles (le bâtiment des maternelles aurait dû être détruit cet été, mais cela a été retardé d'un an). L'APPE souhaite dépenser les bénéfices de façon judicieuse. Par exemple, il serait souhaitable que les



professeurs se rapprochent de l'APPE avec des projets à financer car ils sont les plus à même pour savoir ce dont les enfants ont réellement besoin.

- Question : L'APPE a-t-elle reçu une réponse de la commune ?
- Réponse du Président de l'APPE : Non, mais les barrières ont été retirées et il semblerait que des travaux soient en cours. (Mise à jour depuis l'AG : les travaux ont été bien effectués). Un responsable des espaces de jeux de la commune a pris contact avec M. Delporte pour réfléchir à un aménagement durable de la cour des maternelles pendant les travaux.

Les comptes sont finalement approuvés via VoxVote à une large majorité de 95.3% des votants.

2. Décharge des administrateurs, du vérificateur aux comptes et démission du Conseil d'Administration

Décharge des administrateurs et du vérificateur aux comptes votée à une large majorité de 95.6%.

3. Etablissement de la liste des membres effectifs

Seuls les membres en ordre de cotisation ont le pouvoir de voter.

4. Présentation des candidats au Conseil d'Administration

Les statuts de l'association requièrent un maximum de 12 membres du Conseil d'Administration. L'APPE a reçu 13 candidatures. Un candidat sera donc hors du CA de façon officielle, ce qui n'empêche en rien ce membre ou d'autres de se joindre aux membres actifs et de participer aux réunions du CA (en membre invité) et à l'organisation des activités.

- Se représentent : Sophie BOUQUILLARD, Kathleen FIGUEIREDO LAISSY, Joachim GAGNAIRE, Christophe GRASSER, Marie JOZEFIAK (excusée), Coline LAVOREL, Michel SIDON, Arnaud VIGGRIA (excusé).
- Se présentent pour la première fois : Sarah AZAU, Sofia DA SILVA, Aurore LEBLICQ, Olga MAYINGA, Samantha VAN OFFEL.
- Ne se représentent plus : Thi Minh Tâm PHAM et Stéphane RION.

5. Election statutaire des nouveaux administrateurs par les membres effectifs

Election du CA par les membres effectifs via VoxVote. Les 12 premiers candidats par ordre de voix sont élus officiellement comme membre du CA 2020-2021. Les autres seront invités au CA.

Christophe GRASSER, Joachim GAGNAIRE, Michel SIDON, Aurore LEBLICQ, Sarah AZAU, Sofia DA SILVA, Coline LAVOREL, Samantha VAN OFFEL, Sophie BOUQUILLARD, Marie JOZEFIAK, Kathleen FIGUEIREDO LAISSY et Olga Nadya MAYINGA sont élus au CA.

Après vérification des conditions d'éligibilité, il apparaît que, étant que membre du personnel d'accueil, l'élection de Samantha VAN OFFEL doit être invalidée. L'article 16 ses statuts de l'APPE stipule que « *pour garantir l'indépendance des débats au sein du conseil d'administration, les fonctions d'administrateur ne peuvent être exercées par un membre ou par un conjoint, cohabitant ou allié jusqu'au troisième degré : du pouvoir organisateur ; de la direction du Paradis des Enfants ; du personnel pédagogique du Paradis des Enfants ; du personnel administratif et d'accueil du Paradis des Enfants* ».



Par conséquent, Arnaud VIGRIA, treizième dans l'ordre des voix, est élu au CA.

Les résultats de VoxVote sont consultables sur le lien <https://www.voxvote.com/event?9192b0a8-efa8-4391-a4f0-ac4e00a013fa>.

AGENDA DES ACTIVITES 2020-2021

En fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19, il faudra peut-être revoir certaines activités et probablement innover.

Date	Activité
Septembre 2020	Vente des t-shirts et bonnets
12 octobre 2020	Assemblée générale statutaire
18 décembre 2020	Visite du Père Noël et Shoe Box
5 février 2021	Quiz des parents
26 et 27 mars 2021	Fête du Printemps
2 avril 2021	Chasse aux œufs de Pâques
29 mai 2021	Fancy Fair
Fin juin 2021	Cadeau des 6 ^{èmes} primaires

Les parents peuvent s'inscrire aux différentes activités pour prêter main forte.

RELANCE DES COMITES

Une courte présentation des différents comités est faite.

▪ Le comité Maternelles

Ce comité organise des réunions régulières avec le directeur de la section maternelle, ainsi qu'avec les institutrices des maternelles. Les échanges abordent des sujets divers afin d'améliorer le bien-être des enfants (achat de matériel pour la cour, alternatives aux Jeunesses Musicales et aux caisses de classe, etc.). Une activité de remise en état des tricycles et draisienues sera lancée (un appel aux parents sera fait).

▪ Le comité Green

Des actions sont pensées et menées pour verdir l'école. Par exemple, durant la Fancy Fair de 2019, les petits gadgets à usage unique ont été remplacés par des cadeaux plus utiles et durables. Pour la Fancy Fair de cette année, l'APPE désirerait organiser une bourse aux vélos.

▪ Le comité Mobilité

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les Directions et la Commune avec des propositions d'actions : journées vélo autour de l'école ; sensibilisation au Kiss & Ride ; amélioration de la circulation au carrefour de l'avenue des Volontaires/Baron de Castro qui est particulièrement dangereux.



▪ Le comité Cantine

Une commission « repas » a été mise en place (comité de suivi) ; l'APPE est invitée à participer à la réunion du 23 octobre à 15h. Plusieurs parents ont fait savoir leur mécontentement par rapport aux changements opérés sur l'offre des repas chauds : ils soulignent tant un problème de quantité que de qualité et ne comprennent le choix de la suppression de la soupe quotidienne.

Le Président invite les parents à s'inscrire aux différents comités et activités en envoyant un mail à : appe.pde@gmail.com

QUESTIONS-REPONSES

1. Quand est-ce que les conditions des animaux de l'école seront améliorées ? Ce sujet tient à cœur à plusieurs parents et enfants.

Les animaux n'appartiennent pas à l'école mais à la Commune et il est prévu qu'ils déménagent, pour leur bien-être, lorsque les gros travaux commenceront. Ils auraient déjà dû quitter l'école, mais cela n'a pas été fait pour des raisons inconnues. Il faudra également repenser à l'aménagement de cet espace.

2. Qui est le Président ?

Christophe GRASSER est le Président sortant. Les nouveaux Président(e) et Vice-Président(e) seront élus par le premier CA de l'exercice (26 octobre 2020).

3. Proposition concernant le souper des délégués : organisation de soupers par groupes en fonction des cycles.

C'est effectivement ce que les membres de l'APPE en charge de ce sujet sont en train d'organiser. Un Doodle sera envoyé aux délégués pour trouver des dates et des heures qui conviennent à la majorité.

4. Un parent rapporte que son enfant se plaint du fait que son enseignant retire son masque pendant les cours.

La demande est faite que la Direction rappelle les règles aux enseignants et aux surveillants.

Plusieurs parents réagissent par écrit (discussion « chat ») pour dire qu'il ne s'agit pas d'une obligation en primaire, que le travail des enseignants est déjà suffisamment difficile en ce moment, et qu'il faut les laisser enlever leur masque s'ils sont loin des enfants et respectent la distance de sécurité. Les interactions humaines sont essentielles pour l'éducation et le développement des enfants.

5. Comment s'assurer que les parents payent la cotisation à l'APPE ?

La participation n'est pas obligatoire. C'est laissé à la discrétion des parents. Les parents peuvent également aider directement l'APPE en participant aux activités.



6. Quelle était la motivation d'augmenter la cotisation cette année ?

Le fait qu'il y aura moins d'activités qui pourront être menées à cause du Covid-19, qu'il y ait plus de demandes de la part des directions, et que l'objectif de l'argent collecté est de soutenir les projets de l'école. De plus, la cotisation proposée de 15 euros (jusqu'à l'exercice dernier) n'a jamais été indexée depuis une dizaine d'années.

7. Question sur le plan de mobilité.

L'école est en train de mettre en place un Plan de Déplacements Scolaires grâce au soutien d'une ASBL, la COREN, chargée notamment de faire le relevé des zones noires autour de l'école. Plusieurs projets et actions sont en cours.

8. Question sur l'évolution du rôle des délégués avec l'apparition de Konecto.

Le rôle des délégués reste essentiel : ce sont eux qui assurent le lien sur le terrain avec les enseignants et les parents, qui sensibilisent les parents sur leur rôle au sein de l'école, etc.

9. Question sur les travaux et s'ils démarreront à l'été 2021 :

L'APPE espère que oui. Le nouveau pavillon des maternelles n'est pas tout à fait terminé, mais il semblerait qu'il y ait une possibilité de l'occuper vers fin 2020.

L'assemblée générale se clôture vers 21h30 par les remerciements du Président de séance aux membres sortants du CA. Il fait également un appel à suggestions via la boîte aux lettres dans la rue Baron de Castro ou via la boîte mail de l'APPE.